



**COMPÉTITIONS NATIONALES VIRTUELLES DE COMPÉTENCES CANADA
2021**

DESCRIPTION DE CONCOURS

Présentation : aptitudes professionnelles

NIVEAU SECONDAIRE

Table des matières

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES	3
2. INTRODUCTION.....	3
3. DESCRIPTION DU CONCOURS.....	5
4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	5
5. SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	6
6. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	7
7. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	7

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. Très importante, la prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles doivent être améliorées. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication orale, ³Travail d'équipe, ⁴Formation continue, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Capacité de raisonnement, ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

Les compétences essentielles pour votre domaine sont indiquées dans la section 2.4 ou 3.2 de la Description du concours, et s'il y a lieu, dans le projet et dans tous les documents liés au projet.

2. INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

<https://www.skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/emploi/presentation-aptitudes-professionnelles/>

2.2 But de l'épreuve

Évaluer la capacité des concurrents et des concurrentes à expliquer des aptitudes professionnelles précises dans le cadre d'une présentation, et à décrire pleinement les procédures de la tâche choisie. Les aptitudes qui font l'objet de la présentation doivent correspondre à l'un des domaines de compétition des Olympiades canadiennes ou des concours provinciaux ou territoriaux.

Consultez le site Web de Skills/Compétences Canada pour obtenir la liste des domaines de compétition, qui est continuellement mise à jour. Les présentations faites aux concours des provinces ou des territoires seront acceptées aux Olympiades canadiennes.

2.3 Durée du concours

- Déroulement

- o Les concurrents et les concurrentes doivent soumettre la vidéo de la démonstration et le plan des consignes de sécurité avant le concours.
- o Chacun dispose de 20 à 30 minutes pour faire sa présentation. Il y aura une période de questions et réponses distincte, le jour du concours.
- o Les dates limites pour les divers éléments à soumettre sont indiquées dans l'horaire du concours affiché sur le site Web.

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Le concurrent ou la concurrente doit préparer sa présentation en tenant compte des éléments suivants :
 - o Soumettre un plan détaillé sur les mesures de santé et de sécurité, ainsi que la description de la présentation et une fiche de données de sécurité (FDS) s'il y a lieu, indiquer les compétences requises et préciser le lien entre la présentation et le domaine de compétence connexe (voir la section 2.2).^{6, 7}
 - o Préparer une **présentation détaillée** d'une aptitude, de 20 à 30 minutes.⁷
 - o Lire le document présentant les critères d'évaluation du concours.⁸
 - o Préciser et expliquer les compétences essentielles qui serviront durant la présentation.^{2, 7}
- Exigences particulières :
 - o Les concurrents et les concurrentes doivent préparer eux-mêmes leur matériel visuel numérique et non numérique (affiches, tableaux, diapositives et schémas).^{8,9}
 - o Cette épreuve est individuelle. Cependant, le concurrent ou la concurrente peut avoir recours à une personne qui peut servir de modèle durant la présentation.
 - o Seuls le modèle et le concurrent ou la concurrente peuvent être présents dans l'aire du concours; sinon, des points de pénalité pourraient être soustraits.
 - o La présentation doit durer au moins 20 minutes, mais pas plus de 30 minutes.⁷
 - o Les concurrents et les concurrentes doivent faire leur présentation sans lire leur texte.²
 - o Les concurrents et les concurrentes doivent respecter les normes de santé et sécurité au travail en vigueur dans *leur province ou territoire* qui sont liées à la présentation⁷. Toute présentation comportant un danger imminent pourrait entraîner l'intervention des membres du Comité technique national (CTN).
 - o Les concurrents et les concurrentes ne doivent recevoir aucune aide de la part d'enseignants, d'instructeurs, de mentors ou de membres de l'auditoire une fois qu'ils ont entamé la présentation. Toute intervention ou aide pourrait mener à leur disqualification.

- o Ils doivent s'assurer que le volume de leur vidéo est suffisamment élevé et que le son est clair, et que l'éclairage et l'entourage sont appropriés.
- o La vidéo présentée doit avoir été réalisée en une seule prise et n'avoir subi aucun montage.
- o Les concurrents et les concurrentes doivent s'attendre à ce que leur présentation soit vue par des membres du grand public et d'autres concurrents et concurrentes durant la diffusion du concours.

Compétences essentielles : ²Communication orale, ⁶Rédaction, ⁷Capacité de raisonnement (planification et organisation du travail, pensée critique, utilisation particulière de la mémoire), ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

3. DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

- Tous les documents du concours seront affichés sur le site Web dès qu'ils seront prêts :
- Plan des mesures de santé et de sécurité
- Description du concours
- Procédure d'évaluation
- Horaire du concours
- Description des tâches de la personne surveillant le concours

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve.

- Voici des exemples de sujets de présentation. Les concurrents et les concurrentes peuvent en choisir d'autres :
 - o Réparation ou installation d'un panneau de cloison sèche
 - o Installation d'une serrure sur une porte
 - o Réparation d'un petit moteur
 - o Installation d'un appareil d'éclairage et d'un interrupteur
 - o Soudage d'un tube en cuivre
 - o Création d'un élément visuel pour une production vidéo
 - o Coiffure
 - o Confection d'une pâtisserie ou d'un mets
 - o Création d'une page Web
 - o Construction d'un mur de briques

4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement ou matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes ou l'installation hôte.

- Appareil d'enregistrement
- Tout le matériel nécessaire pour la démonstration : table, accessoires, portable, outils, matériaux, etc.

4.2 Tenue vestimentaire obligatoire, fournie par les concurrents et les concurrentes

- La tenue des concurrents et des concurrentes doit convenir au sujet de leur présentation et respecter les consignes de sécurité du domaine.

5. SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Notre programme de sécurité inclut des directives et des procédures visant à améliorer la sécurité du milieu de travail pour chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de la sécurité

Dans le cadre de notre programme, un guide de sécurité a été créé en vue de surveiller et de documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il inclut un plan d'action précis destiné à prévenir les accidents. Le guide de sécurité sera fourni à chacun des domaines, et les consignes doivent être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux OCMT.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

À la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes assisteront à un atelier sur la sécurité. On s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. On pourrait demander à un concurrent ou à une concurrente qui aura enfreint une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement de participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La présence à ce deuxième atelier n'aura pas d'incidence sur le temps alloué pour le concours.

5.2 Équipement de protection individuelle (ÉPI) fourni par les concurrents et les concurrentes

Toutes les personnes, y compris les concurrents et les concurrentes, participant à l'installation, à la présentation et au démontage, doivent porter l'équipement de protection individuelle (ÉPI) qui est requis, par exemple : des lunettes de sécurité, des gants, des vêtements appropriés, un casque de protection, des serre-poignets antistatiques et des chaussures à embout d'acier. Ceux et celles, y compris les modèles, qui ne porteront pas l'ÉPI approprié pourraient être disqualifiés.

5.3 Plan de sécurité

Les concurrents et les concurrentes doivent s'assurer que les exigences relatives à la santé et sécurité au travail de leur présentation sont conformes à la réglementation de **leur province ou territoire**.

Un modèle du plan de santé et sécurité au travail se trouve sur le site Web de Skills/Compétences Canada. Un plan de sécurité doit être envoyé avant la date

limite établie qui se trouve dans le document consacré aux dates importantes. Les concurrents et les concurrentes qui n'auront pas soumis un plan de santé et sécurité au travail, une fiche de données de sécurité (s'il y a lieu) et la description de leur présentation avant la date limite ne pourront pas participer au concours. Pour des renseignements sur les fiches de données de sécurité (FDS), veuillez consulter le site Web suivant :

https://www.cchst.ca/oshanswers/chemicals/whmis_ghs/sds.html

6. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

6.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète durant le concours, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

6.2 . Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère combiné « Présentation et explication » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Caractéristiques de la présentation » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Entrée en matière » sera déclarée gagnante.

6.3 Règlements des concours

Les règlements des concours aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies sont présentés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

7. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisme membre	Nom
Alberta	Susan Gwin
Saskatchewan — Présidente adjointe	Janet Uchacz-Hart
Manitoba — Présidente	Brenda Giesbrecht
Ontario	Roseanne Toronchuk
Nouvelle-Écosse	James MacDonald
Terre-Neuve-et-Labrador	Jacob Manning
Nunavut	Samantha Abbott
Nouveau-Brunswick	Priscille Chiasson

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.